

CAHIER DES CHARGES DE LA REUNION NATIONALE DES HARKIS

Constat : il est nécessaire, pour obtenir une loi de reconnaissance et de réparation en direction des Harkis et de leurs familles, d'organiser un rassemblement, de faire des propositions concrètes, constructives et réalistes. Il s'agit bien d'œuvrer pour une loi de reconnaissance et de réparation et non pas seulement d'une loi mémorielle.

La première étape de ce rassemblement sera une réunion nationale.

Objectifs : L'objectif de cette réunion est de rassembler des délégations de Harkis originaires de toute la France, de faire un état des lieux des demandes et propositions et d'en faire une synthèse.

La validation de ces propositions sera faite par un vote des représentants des délégations le 14 décembre 2016.

Ce projet sera envoyé au Président de la République et tous les partis qui ont prétention à gouverner. Il sera demandé une réponse à chaque signataire.

Ce texte sera mis en ligne pour un appel à signature

Approche : pour ne pas aggraver la division, qui malheureusement est une réalité et pour rassurer les uns et les autres sur la bonne foi de cette initiative, il est primordial de ne pas mettre en avant d'association et qu'il ne soit pas proposé d'élections de chef ou de création de nouvelles associations ou structures. Par contre, la réunion est ouverte à tous : association ou simples militants, tout le monde est égalité, une personne vaut une voix.

Il est important que cette réunion se fasse dans un endroit symbolique : l'Assemblée nationale ou le Sénat.

Budget : 0 euros

Moyens matériels : ceux des militants (téléphone, internet, déplacements...)

ECHEANCIER

1^{er} novembre 2016 : création d'une messagerie, d'un numéro de téléphone dédié, lancement de la communication et début des inscriptions.

20 novembre 2016 : tous les participants qui ont des propositions devront avoir envoyé un écrit sur la messagerie : harkis2016@outlook.com

Fin novembre 2016 : réunion préparatoire afin d'opérer un état des lieux des propositions, d'en faire une synthèse (date et lieu à définir). Ceux qui ne pourront pas se déplacer pourront participer par visiophone.

1^{er} décembre au 13 décembre : écriture des fondamentaux de la future loi de « reconnaissance et de réparation en direction des harkis et de leurs enfants ».

Mercredi 14 décembre 2016 : validation de ce texte.

Du 15 au 25 décembre 2016 : envoi du texte au Président de la République et à tous les partis politiques qui ont vocation à gouverner. Il sera demandé que tous les signataires reçoivent une réponse.

Mise en ligne du texte pour appel à signature.

Février 2017 : deuxième réunion nationale des Harkis pour l'évaluation du cahier des charges.